

Lacordaire, lecteur de Joseph de Maistre

Le 27 mai 1847, dans son cours au Collège de France, Michelet déclara qu'il avait vu « en 1815, arriver et passer cette doctrine si fière alors, si insolente de M. de Maistre et de M. de Bonald, qui s'appuyait sur un grand talent littéraire et sur l'invasion de l'Europe ». Cette perception est assez répandue encore de nos jours. Ce qui fait que, quand on s'intéresse à la vie de Lacordaire, on peut s'étonner de prime abord de la place occupée par la pensée du comte de Maistre chez ce représentant éminent du catholicisme libéral. En effet, Lacordaire a professé une constante admiration pour deux penseurs laïcs catholiques de son époque : Maistre et Bonald. Maistre a cependant eu la préséance. Essayons de montrer comment Lacordaire l'a lu.

Joseph de Maistre, né en 1753, gentilhomme savoyard, longtemps en poste à Saint-Pétersbourg pour le compte du roi de Sardaigne, a combattu la Révolution française et a assisté au rétablissement de la dynastie des Bourbons. Son premier grand ouvrage, les *Considérations sur la France*, a été publié en 1797 à Neuchâtel. En 1814, il accède à la notoriété en France. L'*Essai sur le principe générateur des Constitutions politiques et des autres institutions humaines* est publié en France et en Russie. Il publie ses livres suivants en France. En 1816, paraît une traduction annotée par ses soins d'un ouvrage de Plutarque *Sur les délais de la Justice Divine*. En 1821, *Du Pape*, ainsi que le livre qui lui sert de suite, *De l'Eglise gallicane dans ses rapports avec le Souverain Pontife et Les Soirées de Saint-Pétersbourg ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence*. En 1822, sont publiées - sous un pseudonyme - les *Lettres à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole*. Maistre meurt en 1821. Il ressort de cette énumération que tous les grands textes de Maistre circulaient dans la France de la Restauration¹. Lacordaire lira aussi, en 1836, son livre posthume *l'Examen de la philosophie de Bacon*.

1. Ils correspondent *grosso modo* aux tomes I à VI de l'édition en 14 volumes de ses *Œuvres complètes* (incluant ses œuvres posthumes et sa correspondance inédite) réalisée en 1884-1886 par un éditeur lyonnais.

Comment Lacordaire a-t-il connu le comte de Maistre ?

Après avoir abjuré le *Contrat social* de Rousseau et être revenu à la foi catholique de son enfance, Lacordaire est entré au séminaire en mai 1824. Il avait vingt-deux ans. Il est ordonné prêtre en 1827. Lacordaire ne dit nulle part dans quelles circonstances il s'est intéressé aux doctrines de Maistre. C'est peut-être sous l'influence de ses discussions avec son ami Foisset ou de l'abbé mennaisien Gerbet.

La première mention date du 18 septembre 1825. Lacordaire écrit à Foisset qu'il lit *Du Pape*. Ce fait montre qu'il s'intéresse aux doctrines romaines sur la papauté, alors que ses supérieurs sulpiciens professent un gallicanisme mitigé. Mais il est réservé sur la démonstration très « politique » que le penseur fait de l'infaillibilité pontificale. Le 14 décembre 1825, sa correspondance avec Foisset sur le lieu idéal où ils pourraient fonder, près de Dijon, un Port-Royal *catholique* permet de penser qu'à cette date Lacordaire avait lu le livre sur l'Église gallicane, dont huit chapitres sur douze traitent du jansénisme et de Port-Royal. Dans cette même lettre, Lacordaire cite pour la première fois, de mémoire, un passage de *l'Essai sur le principe générateur des Constitutions politiques et des autres institutions humaines*. Maistre avait affirmé que « rien de grand n'a eu de grands commencements ». Reformulé par Lacordaire, cela donne : Joseph de Maistre a dit « qu'il faut qu'un palais soit d'abord une cabane ».

Quatre années plus tard, Lacordaire mentionne à nouveau le comte. C'est particulièrement intéressant puisqu'il se réfère à ses doctrines pour évaluer celles du chef de l'école mennaisienne. Lacordaire vient de lire le dernier livre de Lamennais, *Des Progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Église* et il est perplexe. Il lui semble que l'abbé breton, qui annonce de nouvelles révolutions et de nouvelles persécutions religieuses, commet une « exagération² » des idées du comte.

Il est permis de penser que, vers 1829-1830, Lacordaire est déjà très familier de l'œuvre de Maistre. Le 17 janvier 1830, il indique à Ferdinand Delahaye son vaste programme de lectures qui va de Confucius à Lamennais. Ce programme ne mentionne ni Maistre ni Bonald, car il les pratique beaucoup. Non content de lire Maistre, Lacordaire apprécie son œuvre. Le jeune prêtre, qui a été amené aux idées religieuses par ses idées politiques, a trouvé dans cet écrivain qui relit avec attention l'histoire politique récente de la France une âme qui partage ses centres d'intérêt. Cela n'empêche pas, par ailleurs, Lacordaire d'être partisan de la charte de 1814 et admirateur inconditionnel de Washington et de la démocratie en Amérique³.

2. Lettre du 17 juillet 1829 de Lacordaire à Théophile Foisset

3. Dans les *Considérations sur la France*, Maistre est très réticent envers le régime institutionnel américain.

Maistre, caution morale de l'entreprise mennaisienne

Depuis 1829, Lamennais reconnaît une valeur positive à un certain libéralisme. Au printemps 1830, Lacordaire, libéral de toujours, entre directement en relation avec l'abbé. Il devient son « disciple », adhérant à ses idées religieuses (l'infaillibilité pontificale), à son système philosophique fondé sur le consentement universel et à ses idées politiques. À l'automne 1830, Lamennais se déclare « pour la République ». Durant les treize mois d'existence du journal *L'Avenir*, Lacordaire ne va pas contredire cette conviction.

S'il y a ici un net fossé entre Lacordaire et Maistre sur le plan politique, en revanche, la convergence religieuse est évidente. Pour Lacordaire à cette date, l'action et les doctrines de l'abbé breton s'inscrivent dans la même dynamique que Maistre. D'ailleurs, il y avait eu des contacts, après 1817, entre les deux polémistes.

Le 8 avril 1831, *L'Avenir* publie deux lettres inédites de Maistre. La lettre du 3 mars 1819 à un chevalier contient des considérations proches de celles du XI^e Entretien des *Soirées de Saint-Petersbourg*. Le comte annonce que, après la *compression* qu'il a éprouvé, l'esprit religieux qui existe en France surabondera : « il fera des miracles. Le souverain pontife et le sacerdoce français s'embrasseront, (...) ils étoufferont les maximes gallicanes ; alors le clergé français (...) reconstruira la France, et la France prêchera la religion à l'Europe, et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande⁴ ». Lacordaire est l'auteur du commentaire anonyme dithyrambique de cette lettre. Il écrit que Maistre et Lamennais partagent la même foi, la même attente « d'une régénération sociale, d'une reconstruction de la société par le catholicisme vrai et libre des langes des puissances de la terre ; même attention enfin à suivre le doigt de Dieu à travers les événements (...) dans la transition de l'ère qui finit à celle qui commence ». Tout ceci pour conclure que si Maistre avait vécu, il aurait apporté son soutien à *L'Avenir*.

Il y a d'autres mentions de Maistre par Lacordaire dans le journal mennaisien⁵. Mais cette profession de foi est la plus remarquable. Elle montre que Lacordaire privilégie le prophétisme lumineux de Maistre sur les destinées du catholicisme français au XIX^e siècle. On est à bien des égards dans la continuité historique du *gesta Dei per Francos*.

Il faut noter que si les mennaisiens ont des problématiques communes avec celle de Maistre, la différence des contextes explique des réceptions très contrastées. L'idée de *régénération*, invoquée par le comte, dans un livre, sous la Restauration, suscite peu de réactions. En revanche, à l'époque des combats de *L'Avenir* pour la séparation de l'Église et de l'État

4. Le destinataire de cette lettre est le chevalier d'Olry. Elle est publiée intégralement en 1850 par Rodolphe de Maistre.

5. Voir *L'Avenir* du 7 janvier et du 19 février 1831.

et pour la suppression du budget du clergé, l'idée que Lamennais travaille à la régénération du catholicisme alimente le scandale des gallicans⁶.

À l'automne 1831, au moment où le poids des adversaires conduit les mennaisiens à battre en retraite, et à suspendre *L'Avenir* le temps que le pape se prononce sur ses doctrines, Lacordaire se console avec un axiome de Maistre, qu'il cite dans sa correspondance, « le sabbat est nécessaire à toute grande œuvre⁷ ».

Maistre, caution morale de la soumission à l'encyclique *Mirari vos*

Grégoire XVI condamne en août 1832 diverses erreurs doctrinales. Lamennais arrête son journal le mois suivant. En décembre 1832, Lacordaire quitte Lamennais, car il ne peut pas arrêter sa colère.

Après la séparation entre Lacordaire et Lamennais, l'ancien disciple va chercher pendant de longs mois à obtenir de son ami Montalembert un acte de soumission à l'encyclique. Lacordaire en appelle à plusieurs reprises à l'autorité de Maistre. Ainsi, le 14 décembre 1833, Lacordaire fait valoir que l'encyclique ne décide contre *L'Avenir* que cinq choses : il n'y a pas lieu à une régénération de l'Église ; la liberté de la presse n'est pas un état normal ; il faut être soumis – avec des nuances – aux puissances établies ; il faut condamner les alliances des chrétiens avec des hommes sans religion, car l'impiété est l'ennemie de la liberté de l'Église ; l'Église et l'État sont unis. Lacordaire ajoute que ces points ont des motifs raisonnables et conclut, pour finir, que Maistre n'a pas dit autre chose.

Le 2 août 1834, prônant à Montalembert la soumission au Saint-Siège, Lacordaire lui rappelle les avatars du jansénisme, du lustre de Port-Royal au ridicule des convulsionnaires de Saint-Médard, dans des termes directement inspirés du livre du comte de Maistre sur l'Église gallicane. Ceci pour lui démontrer que la tentation des hommes de talent de préférer leurs opinions aux doctrines de l'Église est une vieille histoire, qui finit toujours mal. Son ami finit par se soumettre à la fin de l'année.

Les fidélités d'une amitié

Lacordaire cultive des relations avec des amis et des connaissances du disparu. En 1833, il rencontre Madame Swetchine, une convertie russe, très liée à Maistre. En 1834, il fait aussi la connaissance d'Armand d'Allonville. Cet homme, qui a passé vingt ans à Saint-Petersbourg, lui donne à lire des notes écrites en 1820 sur le livre *Du Pape*. À Rome,

6. L'expression est utilisée par son avocat lors du procès du journal. Voir *L'Avenir* du 5 février 1831.

7. Lettre du 29 octobre 1831 de Lacordaire à Montalembert.

en 1836, le jésuite Rozaven, également très lié à Maistre, lui fait lire, avant sa publication, l'ouvrage posthume du comte. On mesure le chemin parcouru, puisque, quinze ans plus tôt, le jésuite pourfendait les mennaisiens !

Lacordaire contribue à la diffusion de la pensée de Maistre. En mars 1831, il le fait lire à Montalembert. A partir de 1834, quand il est consulté pour savoir ce qu'il faut étudier pour connaître la religion catholique, il dresse des listes d'ouvrages dont la composition varie selon ses correspondants, mais où Maistre figure toujours en bonne place. *Les Soirées de Saint-Petersbourg* qui jettent « mille éclairs et mille foudres à travers les nuages amoncelés par le siècle de Voltaire⁸ » semblent être, dans l'œuvre du comte, son livre de prédilection.

Lacordaire inaugure en 1835 à Notre-Dame de Paris des conférences. Malgré leur succès, il sent l'animosité des anciens adversaires de *L'Avenir*. En 1836, il décide de s'exiler à Rome pour un séjour dont il ignore la durée. De Rome, en 1837, il demande à un ami de vendre son mobilier et ses livres. Il lui fait la liste de ceux qu'il veut conserver. Elle est laconique, mais essentielle : saint Augustin, *L'Imitation de Jésus-Christ*, Chateaubriand, les œuvres du comte de Maistre et les six codes.

Le mystère de la souffrance

Dans le second Entretien des *Soirées de Saint-Petersbourg*, Maistre observe que, pendant les combats de la Révolution et de l'Empire, les peuples de l'Europe ont été mêlés en vue d'une grande unité. Cette observation a beaucoup frappé Lacordaire. Il cite souvent ce passage dans ses écrits. Ainsi, dans *L'Avenir* du 19 février 1831, dans un article non signé, alors qu'il croit que les Russes viennent de prendre Varsovie, Lacordaire, par delà l'horreur, déchiffre l'évènement : « La barbarie (...), dans Varsovie fumante, (...) se jure d'accomplir la mission que Dieu lui a donnée (...). Sachez qu'il faut de grandes souffrances pour créer de grandes choses. L'Europe peut-être va être *broyée* de nouveau, mais ce sera pour être *mêlée*, comme l'a dit un homme de génie ».

En outre, Lacordaire applique cette idée au domaine de l'intime. Ainsi, réagissant, le 14 septembre 1835, aux peines de cœur de Montalembert, il invite son ami à se détacher de ses affections pour aimer Dieu uniquement. Citant à nouveau la dialectique maistrienne du *broyé-mêlé*, Lacordaire écrit ceci : « Quand Dieu nous broye sous les verges, n'est-ce pas pour que notre sang se mêle au sien, le sien répandu si longtemps d'avance sous des coups plus durs encore et plus humiliants (sic) ? »

Cette observation n'est pas, chez Lacordaire, une pure vue de l'esprit. Après 1833, il a commencé, sous l'influence notamment des lectures de vies de saints, à pratiquer des actes

8. Lettre de 1845 de Lacordaire à Auguste Nicolas.

pénitentiels, dont l'ampleur sidérera les contemporains, quand, en 1865, le Père Chocarne les évoquera dans sa biographie. On peut noter aussi, à ce sujet, que si Lacordaire utilise une citation de Maistre, pour évoquer un choix personnel, il s'inscrit en fait – comme Maistre avant lui – dans une tradition beaucoup plus ancienne du catholicisme. Celle du prix du sang versé, celle de l'innocent payant pour le coupable, celle de la réversibilité des grâces.

Maistre et l'Ordre des prêcheurs

Le séjour romain permet à Lacordaire de travailler dans un climat serein. Il se lie alors à l'abbé Guéranger, un ancien mennaisien, qui travaille au rétablissement des bénédictins en France. Le pape ayant donné son accord, le 25 juillet 1837, Lacordaire confie sa joie à Montalembert. Ce succès est un événement capital pour l'Église de France. Dieu est bon : leur soumission lors de la crise mennaisienne vérifie l'axiome de Maistre sur le fait que le respect du Saint-Siège est récompensé dès ici-bas.

C'est à Rome que Lacordaire éprouve l'appel de sa vocation dominicaine. Lacordaire va étudier saint Thomas d'Aquin. Cette étude ne l'éloigne pas du comte de Maistre, qui appréciait ce penseur. En outre, Lacordaire est heureux de l'appréciation équilibrée portée par Maistre sur l'inquisition. Il sait qu'il doit dissiper les préventions de l'opinion sur les dominicains. Il publie un *Mémoire* qui n'élude aucune question, mais qui irrite dom Guéranger. Le bénédictin veut voir dans les dominicains des inquisiteurs. Le 10 août 1839, Lacordaire fait une mise au point sur cette question. Il rappelle à Guéranger ce qu'est réellement l'Ordre des prêcheurs : « Je suis entré dans l'ordre de S. Dominique qu'après avoir étudié et compris sa nature, qui m'a paru absolument opposée à l'opinion populaire qu'on s'en est faite ». Il fait valoir que Maistre a écrit, avant lui, « que tout ce qu'il y avait de dur dans l'inquisition venait de l'État, et tout ce qu'il y avait de miséricordieux de l'Église ».

Le sommet de la présence de Maistre dans la vie de Lacordaire se situe peut-être en 1843. Lacordaire est à Nancy, occupé à fonder le premier couvent dominicain, depuis la Révolution. Il *relit* tout Maistre et tout Bonald. Il est ravi. Ces deux auteurs jugent sévèrement les fautes de la France, mais ils expriment leurs espérances pour l'avenir religieux du pays. Les *Considérations sur la France* annonçaient que le clergé français est appelé à une grande mission. Les *Soirées de Saint-Petersbourg* annoncent qu'un grand mouvement religieux se prépare et qu'il se fera avec le soutien du clergé français. À cette date, à un moment où la tendance est plutôt à l'apaisement au sein de l'Église de France et du pays, Lacordaire est enthousiasmé par ces perspectives. Il a certainement le sentiment que, par sa parole et par son action, il contribue à les réaliser.

Une singulière critique de Lacordaire

En 1847, Prosper Lorain, qui a été le meilleur ami de Lacordaire lors de ses années d'études à Dijon, signe dans *Le Correspondant* une notice biographique sur le dominicain. Il veut faire justice des nombreuses rumeurs colportées à son encontre. Au sujet des conférences de Notre-Dame, Lorain note que certains accusent, avec passion, Lacordaire « de n'être qu'un livre posthume de M. de Maistre (...), pas une idée de plus, et le style en moins. » Cette attaque vient des rationalistes. Elle est mentionnée ici car la formule est superbe, bien qu'erronée. Lacordaire est une parole qui n'appartient qu'à lui.

Le temps des déceptions

Les treize dernières années de la vie de Lacordaire, de 1848 à 1861, mériteraient un dépouillement exhaustif de sa correspondance. En l'état de nos recherches, il semble dès à présent que Lacordaire met une sourdine à ses références à Maistre. Ce n'est pas tant qu'il a baissé dans ses affections, mais les temps sont moins favorables. La Révolution de 1848 est une déception cruelle. En juin 1848, le sang coule à Paris. Après le coup d'État du prince-président en 1851, l'Empire est rétabli. Et les libertés publiques ? Lacordaire est heurté par la facilité avec laquelle le clergé français y renonce. De plus, au sein de la province dominicaine de France, des divisions se font jour. Enfin, le pape Pie IX est prévenu contre Lacordaire. Dans ces conditions, on conçoit que Lacordaire ait éprouvé la tentation de Sorèze. C'est au milieu des élèves de cette école, confiée au Tiers Ordre enseignant, qu'il va passer les sept dernières années de sa vie.

En 1850, le fils de Maistre publie un ouvrage en deux volumes de lettres inédites du comte. Il est possible que Lacordaire l'ait lu. A cette date, la grande majorité du clergé français est acquise aux idées ultramontaines. Maistre est donc moins « exotique » qu'en 1814. Mais si son influence a grandi, il existe plusieurs lectures possibles de sa pensée. Certains catholiques mettant, par exemple, surtout l'accent sur son hostilité à la démocratie⁹. Il serait intéressant à ce sujet de recenser la manière dont *L'Univers*, le journal intransigeant de Louis Veuillot, qui a alors une position dominante au sein du clergé, se sert au cours de la décennie 1850 de l'auteur *Du Pape*.

Cette situation explique sans doute que, si Lacordaire continue à mentionner Maistre, ce n'est plus comme en 1831 ou en 1843, quand il était convaincu que les événements religieux qui s'accomplissaient en France réalisaient déjà les prophéties des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. À l'occasion, il évoque les desseins de la Providence. Ainsi, le 9 février 1854, dans une lettre à Mme Swetchine, au sujet de la guerre opposant la France et l'Angleterre à la Russie, il reprend sa citation de prédilection : « tout sera criblé, broyé et renouvelé ». Mais

9. Voir par exemple Montalembert dans sa lettre du 28 février 1840 à Lacordaire.

cela conserve un certain caractère de généralité. Les références à Maistre touchent des sujets variés, qu'il s'agisse d'une définition de Dieu par Malebranche¹⁰, du mystère de la dégradation des lignées, ou, pour le dire autrement, de la question de savoir comment Philippe le Bel peut être issu de saint Louis¹¹, voire du jugement qu'il faut porter sur l'Autriche¹².

On peut noter que, durant cette période, Lacordaire utilise aussi des termes très lourds de sens, comme Maistre l'avait fait avant lui. La question qui se pose est celle de savoir si Lacordaire s'inscrit sciemment dans une référence à son devancier. Ainsi, Maistre, parle de *prévarication*, dans le II^e Entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, pour désigner les crimes des premiers hommes avant le Déluge. Or, Lacordaire emploie le même terme pour caractériser les agissements de certains de ses contemporains sous l'Empire...

Conclusion.

Lacordaire a toujours dit qu'il avait été amené aux idées religieuses par les idées politiques. Ce fait explique l'attrait qu'il éprouva pour les ouvrages de Maistre qui expriment un vif intérêt pour l'histoire et la politique. Lacordaire a aussi été touché par le style de l'écrivain, brillant, parfois incisif, parfois allusif, mais toujours naturel, aux antipodes des manuels scolastiques. Cette différence de style ne doit pas induire en erreur : les doctrines religieuses de Maistre sont proches de celles des théologiens catholiques français comme Bossuet, le gallicanisme excepté. Le séminariste Lacordaire, qui se met à lire Maistre vers 1825, se trouve donc en terrain connu.

Lacordaire a aimé trouver chez Maistre des pensées qui correspondaient déjà, au moins pour partie, aux siennes. Ainsi, avant même son retour à la foi, Lacordaire croyait au destin. Après sa conversion, la Providence, dans la vie des hommes comme des pays, prend la place du destin. Maistre envisage aussi dans cette perspective les événements du XIX^e siècle. De même, le patriotisme de Lacordaire se satisfait de la francophilie prononcée du comte. Par ailleurs, il est évident que Maistre a permis à Lacordaire de progresser sur d'autres sujets, comme le rôle du Saint-Siège.

Pour autant, Lacordaire n'est pas un lecteur servile. Sur la conception maistrienne de l'infaillibilité pontificale, il conserve une distance critique. Lacordaire reconnaît aussi que la polémique dogmatique de Maistre contre le gallicanisme est « peut-être un peu amère¹³ ». Cet aspect du style est ce qui, chez Maistre, l'intéresse le moins. De façon plus générale, quand le style de Maistre autorise une marge d'interprétation, Lacordaire met toujours l'accent tonique du côté de la miséricorde. Ainsi, entre le châtement et la régénération, il préfère

10. Lettre du 3 octobre 1852 de Lacordaire à Théophile Foisset.

11. Lettre du 1^{er} juillet 1858 de Lacordaire à la baronne de Prailly.

12. Lettre du 2 mai 1859 de Lacordaire au comte de Falloux.

13. Lettre du 22 juin 1842 de Lacordaire à Théophile Foisset.

le second moment. Il privilégie une lecture qui met en valeur la vocation de la nation française, qui se fait l'avocat de l'Église catholique et qui regarde l'avenir. Durant le Second Empire, il est obligé de constater que la réalisation des espérances maistriennes prendra plus de temps qu'il ne l'avait cru.

Ainsi, Maistre est pour Lacordaire un homme de la stature de Bossuet, mais d'un Bossuet qui aurait professé les doctrines romaines, fait la leçon aux Bourbons, combattu Voltaire et pensé le XIX^e siècle. Lacordaire est aussi, du fait de son tempérament intellectuel, une âme qui comprend la sienne. Lacordaire note la complexité du réel. Ne confesse-t-il pas à Montalembert, le 4 juin 1832, qu'il a la « tentation de dire des choses singulières », mais que « les hommes ne comprennent pas ce qu'elles ont de vrai »? Lui, Lacordaire, a saisi celles de Maistre. Le catholique convaincu que Dieu écrit droit avec des lignes courbes, que le silence est - avec la parole - la deuxième puissance au monde, que le sabbat est nécessaire à toute grande œuvre, s'est avéré un bon compagnon pour le restaurateur de l'Ordre des frères prêcheurs en France.

Anne PHILIBERT

Le vrai catholique libéral est avant tout ami de la liberté civile, politique et religieuse ; il la veut pour elle-même et fortement assise sur les données du christianisme. Quant aux partis politiques proprement dits, il ne les met qu'au troisième rang, selon qu'ils peuvent plus ou moins servir la cause de la religion et de la liberté. Ce qui nuit si fort dans notre pays à un établissement social permanent, c'est précisément que les questions de personnes l'emportent sur les questions de principes. Les personnes ne sont quelque chose que par leurs relations avec les principes, tandis que les principes subsistent en eux-mêmes, dans l'éternelle vérité de Dieu. Les hommes meurent, les dynasties s'éteignent, les empires se renouvellent, mais les principes demeurent, immuables.

Quel que soit le traitement que me réserve ma patrie, je ne m'en plaindrai pas ; j'espérerai en elle jusqu'à mon dernier soupir. Je comprends même ses injustices, je respecte même ses erreurs ; non comme le courtisan qui adore son maître, mais comme l'ami qui sait par quels nœuds le mal s'enchaîne au bien dans le plus profond du cœur de son ami. Ces sentiments sont trop anciens chez moi pour y périr jamais et dussé-je n'en pas recueillir le fruit, ils seront jusqu'à la fin mes hôtes et mes consolateurs.

Lacordaire, *Lettres à des jeunes gens*, Perreyve, 1878, p. 18 et 27-28.